

A50 - Section La Ciotat - Bandol - Elargissement à 2x3 voies



Maitre(s) d'ouvrage :	Autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes
Date(s) de la mission :	2013
Domaine(s) d'intervention :	Infrastructures routières et autoroutières
Lieu d'intervention :	non renseigné
Montant des honoraires :	11 000 €

Informations générales :

Mission d'AMO pour la réalisation de l'audit financier réglementaire de l'opération A50 - La Ciotat / Bandol - Elargissement à 2x3 voie

Nos missions :

- Réunion de lancement ;
- Collecte des données financières et des éléments issus des études (DM, AVP, Marchés) sur site d'ESCOTA;
- Elaboration de l'audit et rédaction d'un rapport provisoire ;
- Réunion de validation ;
- Rédaction du rapport d'audit externe définitif ;
- Réunion de finalisation à la DG d'ESCOTA.